

# ACCeS

association des chaînes conventionnées éditrices de services

Paris, le 25 juin 2015

## Communiqué de presse

### **Editeurs, distributeurs : quel avenir pour la télévision payante ? Succès du colloque organisé par l'A.C.C.e.S.**

De profondes transformations affectent aujourd'hui la télévision à la fois dans ses offres, avec la montée en puissance des offres délinéarisées et la place conquise par les services à la demande, et dans ses usages, du fait des pratiques connectées qui s'appuient sur le mobile, la tablette, la console de jeux ou les téléviseurs eux-mêmes, dont une proportion croissante est désormais reliée à internet.

L'A.C.C.e.S., avec ce colloque, a souhaité affirmer **les valeurs et les objectifs de la télévision payante**, faire valoir son originalité et sa spécificité au sein d'une offre toujours plus riche où des services à la demande par abonnement ou encore les chaînes gratuites de la TNT occupent souvent le premier rang de l'actualité.

En effet, les chaînes payantes se sont durablement et solidement installées au cœur de la consommation quotidienne de la télévision des Français. Chaque jour, **14 millions** de nos concitoyens regardent nos chaînes thématiques, et l'ensemble de nos chaînes totalisent **10,8 %** de PDA en audience nationale ; sur les abonnés à une offre payante, leur part d'audience monte à **26,2 %**.

En réunissant pour la première fois les dirigeants des **cinq principaux distributeurs de télévision payante** – CanalSat, SFR-Numericable, Orange, Free et Bouygues Telecom – et des dirigeants de chaînes, ce colloque a permis une discussion entre les différents acteurs de l'écosystème télévisuel multichaînes en se projetant dans l'avenir et en posant les enjeux des transformations en cours.

Le **baromètre de l'attractivité des chaînes thématiques**, confié par l'A.C.C.e.S. à HARRIS INTERACTIVE, dont les résultats de la deuxième vague ont été présentés, montrent que les chaînes thématiques bénéficient d'une très bonne image auprès des français et sont des acteurs-clés du paysage audiovisuel : **64 %** des Français estiment qu'elles permettent de diversifier le paysage audiovisuel et **82 %** des abonnés recommanderaient leur offre.

Pour faire face à ces nouveaux défis, **une réforme du cadre juridique des chaînes thématiques payantes est indispensable** et l'A.C.C.e.S. a présenté **12 propositions** qui vont d'une modification de la loi audiovisuelle pour créer un nouveau statut de services de télévision à la fois linéaire et à la demande à une série d'assouplissements de leurs obligations résultant du décret actuellement en vigueur ainsi qu'à l'autorisation de diffuser des messages publicitaires segmentés.

Le Président du CSA, Olivier SCHRAMECK, a clos cet après-midi.